

§ II- LETTRES, N°121

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°46

LETRE, N°46

+

Flavigny, 256 Octobre 1866.

Une autre bonne nouvelle, Mon Enfant: à dâter d'aujourd'hui, je'appartiens au Couvent de Dijon; je serai plus près de vous ainsi-

Le T.R.P. Provincial a annoncé cela hier à l'Atrium, avant d'entrer au Réfectoire, à la Communauté assemblée, et il l'a motivé sur ceque j'étais chargé d'une Oeuvre importante, qui réclamait mes soins. Je ne me souviens pas bien des termes, mais c'est à peu près cela

Autre nouvelle : M. Claudon est ici, mais il ne veut pas qu'on le sache à Besançon. Il nous est toujours bien dévoué. Priez bien pour une affaire qui, si elle réussit, va nous emmener presque infailliblement M^{lle} Louise Gardaire, qu'il estime beaucoup, ainsi que moi et qui désire ardemment de se dévouer à l'Oeuvre mais est retenue par plusieurs liens.

L'affaire de Luxeuil est abandonnée, ainsi que tout projet de fondation dans le Diocèse de Besançon. Ce n'était pas mon avis; il en résultera du moins que nos amis de Besançon ne seront pas partagés entre deux oeuvres dominicaines.

Et M. l'Abbé Claudon est pour le Comité, avec la condition qu'on vous laissera toute liberté d'administration et qu'une fois par an seulement le Comité se transporterait à Frasnes pour causer des intérêts de l'Oeuvre, entendre le compte rendu, et s'entendre sur les diverses mesures principales à prendre pour l'Année à venir.

Nous fixerions cette réunion au jour de St^e Madeleine; ce serait comme la-prépara une entrée plus



spuefany
pat

solennelle à la Neuvaine préparatoire à S. Dominique; nous aurions grande fête, et je m'arrangerai ~~peur~~de manière à m'y trouver d'abord, et même, s'il est possible, à avoir un de nos pères avec ~~moi~~ moi. Il y aurait sermon de circonstance. Cela resserrait nos liens avec ces dames, et serait pour l'Oeuvre un véritable appui.

Nous avons choisi, pour former ce comité, les noms qui suivent:

M^{mes} Bontoux, d'Estoquois, de Ladevèze, Vauthrin (femme du sénateur), Grusse, M^{le} de St Juan (secrétaire) M^{le} Junot, M^{le} Josélagrange, M^{lle} Joséphine Magnin.

Je n'ai pas voulu leur écrire avant de savoir si vous êtes de ce même avis.

Si oui, voici il me semble le meilleur moyen à prendre: Inviter ces dames à la petite cérémonie du 21 Novembre et ce jour là nous poserons les bases du Comité avec celles qui seront venues et qui se chargeront d'en parler aux autres. Ecrivez à Madame ^{le} de S. Juan, chargez là d'inviter M^{me} Vauthrin, et M^{me} de la Marquise de Ladevèze; j'ai déjà invité M^{lle} Junot à qui j'ai eu occasion d'écrire; M^{me} Bontoux voudra bien, je le pense, se charger de faire les autres invitations en votre nom et au mien.

Parmi ces dames il y en a plusieurs qui sont en relation très-intime avec plusieurs de nos Pères et très estimées d'eux, elles nous seront donc doublement utiles, dans ce sens.

Ne faisons pas sonner trop haut cependant que je suis autorisé, cela pourrait blesser quelques pères, contentons nous de le dire quand il faudra, et d'agir.

Vous avez été bien impressionnable, cette fois-ci. En vous faisant ces recommandations je n'ai pas eu même l'ombre d'une pensée de blâme, ni même de précaution, mais puisque M^{me} Hestair va nous venir vraiment comme réhabilitée on sera tenté, tout naturellement, de croire qu'elle est comme les autres, il fallait donc convenir d'avance avec vous ce que nous dirions et ne dirions pas à son sujet, j'y tiens essentiellement.

Elle occupera la première place après nos postulantes; quand nous ferons passer Angèle (et



E. J. J. TATASTE
test

Jeanne aussi je l'espère) au rang des réhabilitées au mois de Janvier sans doute, nous recevrons M^{me} Hestair petite Soeur et au bout d'un an ou deux, vraie religieuse, si tout va bien.

Il faut que cet acte de générosité qu'elle fait non seulement ne lui soit pas une occasion de déshonneur, mais lui attire une plus grande estime et la mette ainsi mieux à même de nous rendre service à l'oeuvre

N'oubliez pas que ce qu'elle se reproche n'est pas passé hors de France; je crois donc que même M. le Curé n'en pourra rien découvrir.

Vous avez bien fait de répondre ainsi à S^r Marie du Calvaire. Prions, et nous verrons.

N'ayez pas de trouble au sujet de J... faites ce qui vous semble bon, tout simplement, et croyez que Dieu ne sera pas exigeant pour vous sur ce point; car il importe par dessus tout pour votre âme, et dès lors pour l'Oeuvre, que vous ne soyez pas jetée dans l'inquiétude, ni absorbée par une seule âme.

J'ai écrit de mon côté aux Soeurs de la Providence (qui vous ont donné l'hospitalité) pour leur demander une servante; nous choisirons, s'il y a lieu.

N'achetons rien pour les garnitures d'autel, j'ai des raisons de croire que cela nous viendra. Faites ~~un~~ l'aube, voilà tout. Nous emprunterons le reste en attendant

Je vous envoie 6^r de timbres.

Vous avez dû recevoir une lettre de notre nièce, annonçant son projet d'aller au Pérou. Je viens de lui écrire et de m'y opposer de toutes mes forces. Elle fait cela pour sa mère, dit-elle, et moi je lui dis que, si j'étais sa mère, j'aimerais mieux mourir de faim que d'y consentir. Telle qu'elle est, elle s'y perdrait, tandis qu'en France, peu à peu, j'espère que la Grâce de Dieu la fera très-bonne, et religieuse un jour.

Je lui conseille comme vous d'aller auprès de sa mère.

Un mot à ce sujet, j'y ai pensé depuis quel-



Spuefanny
1877

que temps et je ne sais quoi me retenait de vous le dire.

Ne pourriez-vous pas placer votre soeur pensionnaire quelque part? Ce serait une bien moins lourde charge pour votre nièce, et elle n'aurait plus tant de préoccupations. Pour 600 fr. par an (500f peut être) les Dames de la Compassion de Langres l'accepteraient, j'en suis sûr, et elles sont bien bonnes.

Si nous n'avions pas à craindre que cela fut un détours pour vous et par suite un obstacle à l'Oeuvre, nous pourrions bien nous l'accepter comme pensionnaire à bien m(---)s encore. Pensez y devant le bon Dieu.- C'est votre soeur et il (---)t rien de faisable que je ne fasse pour elle

Je vous bénis,

fr. M Jean-Joseph

Je vais être absorbé par mes malles à faire, je pars à (x) (a)^{h1/2}. A Dieu à nos enfants,

P.S. M^{lle} Marie Boyer me prie de vous dire qu'elle n'a pas pu trouver de voiles noirs; cet article ne se vend plus à Dijon. Vous pourriez avoir cela ou par M^{le} Bick ou par M^{me} Hestair qui vous l'enverraient par la poste.

Le Compte-rendu est approuvé par le R.P. Martin et le R.P. Souaillard et le P. Provincial. Je vais le faire imprimer à Dijon immédiatement.

Je n'ai pas le temps de me relire. Suppléez à mes lapsus plumae. (b)

(a) Chiffre illisible.

(b) Notes en marges à la fin de la lettre.



Spencey
rest.